

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE LA VIE LOCALE
Service Culture, Patrimoine historique

**DOSSIER A COMPLETER POUR L'EXAMEN D'UNE PROPOSITION
D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

<i>Cadre réservé au Conseiller général</i>	
CANTON DE :	
Proposition de subvention :	
Nature du projet :	<input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Animation
Observations :	

INTITULE EXACT DU BENEFICIAIRE

.....

NOM, ADRESSE DU PRESIDENT

.....

.....

Tél.

Email :

Site Internet :

N° Siret ou N° préfecture:

Objet de la demande :

S'agit-il d'une action spécifique (manifestation, spectacle ...)
dans ce cas, compléter la page 2

S'agit-il d'une aide au fonctionnement d'une association
dans ce cas, compléter la page 3

S'il s'agit d'une action spécifique (manifestation, spectacle...) :

Nature de la manifestation :

.....

Préciser notamment s'il s'agit d'un spectacle de musique, théâtre, danse ou cinéma, d'une exposition arts plastiques, de l'organisation de conférences, d'une animation sportive, festive, de loisirs..... etc.

Public visé : (voir si pas de contradiction avec projets « non subventionnables »)

- Tout public
- Scolaire
- Adhérents d'un club
- Personnes âgées

Manifestation : payante Prix de l'entrée
 gratuite

Décrire le **contenu de l'opération**, le détail des interventions, les moyens auxquels il est fait appel :

.....

Budget prévisionnel détaillé :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Documents promotionnels		Cotisations	
Location de salle		Entrées	
Droits d'auteur		Mécénat (préciser)	
Cachets d'artistes		
Autres (préciser...)		Subventions : - Etat - Région - Communauté de communes - Communes - Département -	
TOTAL		TOTAL	

S'IL S'AGIT D'UNE AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR UNE ASSOCIATION :

Nature des activités de l'association :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel détaillé :

<i>Charges de fonctionnement</i>		<i>Recettes</i>	
Dépenses de personnel		Cotisations	
Location de salle		Divers :	
Prestations de service (préciser)		Mécénat (préciser)	
Documents promotionnels			
Autres (préciser...)		Subventions : - Etat - Région - Communauté de communes - Communes - Département -	
TOTAL		TOTAL	

Observations :

.....

.....

.....

.....

Modalités d'attribution des subventions

NATURE DES PROJETS :

■ Projets subventionnables :

- ❖ Spectacles ouverts à tous publics (concerts, théâtre, danse, expositions d'art plastique, animations autour du livre...);
- ❖ Dépenses de fonctionnement d'associations culturelles ;
- ❖ Animations locales à caractère sportif, éducatif, festif ou de loisirs ;
- ❖ Dépenses de fonctionnement des associations en charge de tels projets d'animation ;

■ Projets non subventionnables :

- ❖ Projets financés ou finançables par ailleurs par le Département, notamment au titre des enveloppes départementales consacrées à la culture et au sport ;
- ❖ Voyages d'études, banquets, fêtes de Noël ou cérémonies de vœux, projets liés aux programmes scolaires et investissements (aménagement petit équipement...);

⇒ **Bénéficiaires :** les associations et les organismes assimilés.

La Commission permanente du Conseil général affecte les crédits sur proposition du conseiller général pour lui permettre de soutenir les initiatives qui concourent à l'animation du territoire cantonal.

DOSSIER A PRODUIRE :

Pour la demande : le présent formulaire complété, assorti de la proposition du conseiller général et accompagné :

- **d'un relevé d'identité bancaire,**
- **des statuts de l'association et de la composition du bureau** (lors d'une première demande).

Pour le versement :

- Compte rendu de la manifestation ou des activités
- Bilan financier.

MODALITES D'ATTRIBUTION :

- Le montant d'une subvention accordée pour une action spécifique (manifestation, spectacle,...) est plafonné à 50 % du montant de la dépense.
- La durée de validité des subventions est limitée à une année.
- Le versement des subventions intervient sur présentation de pièces justificatives des dépenses réalisées.

CONTACTS :

Anycette MAURICE
 05 65 53 43 83
anycette.maurice@cq46.fr